







Le Baromètre Entreprises de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du champ de l'OMPL¹. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



TENDANCE ANNUELLE À LA BAISSÉ

Avec 110980 entreprises employeuses recensées en 2014, le nombre de structures connaît une décroissance par rapport à l'année précédente. En proportion, la variation du nombre d'entreprises employeuses appartenant au secteur juridique reste la plus importante. Mais, c'est le secteur de la santé qui contribue le plus fortement à la décroissance globale par un effet volume. Ce secteur recouvre 78,9 % de l'ensemble des entreprises du champ de l'OMPL.

Secteurs du champ de l'OMPL en 2014

				
Cotisants à Actalians ²	10226	13597	87579	111402
Entreprises employeuses	10165	13265	87550	110980
Évolution 2013-2014	- 3,57 %	- 5,47 %	- 1,19 %	- 1,95 %
Taux d'entrée	7,66 %	9,62 %	6,50 %	6,85 %
Taux de sortie	11,36 %	15,41 %	7,71 %	8,79 %
Taux de rotation	9,51 %	9,51 %	7,11 %	7,82 %

Données au 31/12/2014. Sources : Actalians 2014, 2015.



Le champ de l'OMPL compte 87550 entreprises du secteur de la santé. Parmi elles, 6,50 % sont nouvelles et 7,71 % ne font plus partie des effectifs ce qui représente, au final, un taux de rotation de 7,11 %.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à Actalians en 2014 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à Actalians en 2014 rapporté au nombre total d'entreprises.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.



Secteur cadre de vie-technique



Secteur juridique



Secteur santé

¹ Entreprises libérales du champ de l'OMPL : secteur cadre de vie-technique (entreprises d'architecture, entreprises d'économistes de la construction, entreprises d'experts en automobile, secteur juridique (études d'administrateurs judiciaires et de mandataires judiciaires, cabinets d'avocats, études de commissaires priseurs et salles de ventes volontaires, étude d'huissiers de justice) secteur santé (cabinets dentaires, laboratoires de biologie médicale, cabinets médicaux, pharmacie d'officine, cliniques vétérinaires).

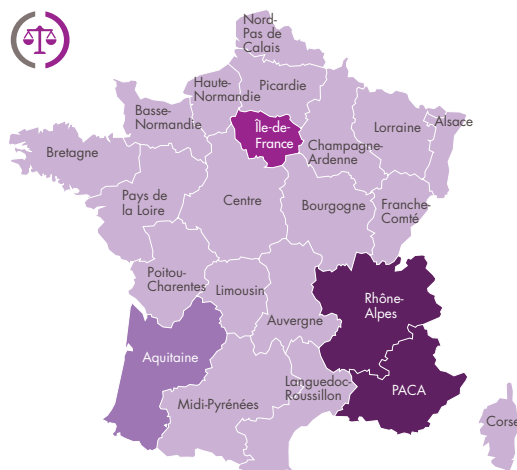
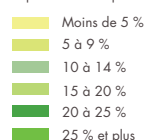
² Ensemble des structures du champ de l'OMPL, y compris les organismes de représentation et de formation

Répartition régionale des entreprises employeuses



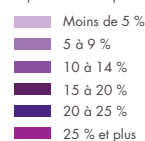
Santé

Répartition en % par branche



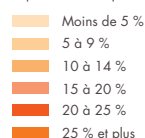
Juridique

Répartition en % par branche



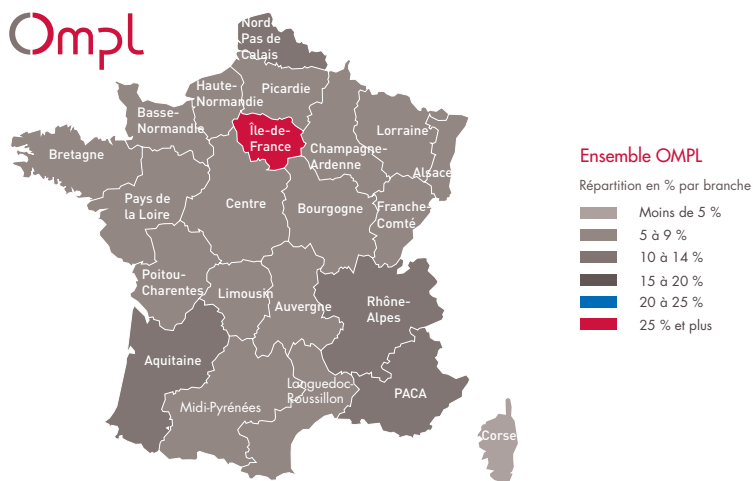
Cadre de vie-technique

Répartition en % par branche



PLACE IMPORTANTE DU TERRITOIRE FRANCILIEN DANS L'IMPLANTATION ENTREPRENEURIALE

L'Île-de-France concentre plus de 18 % des entreprises employeuses. Les régions Rhône-Alpes et PACA arrivent en seconde position avec un peu moins de 10 % chacune. Du point de vue régional, la domiciliation des entreprises est donc très polarisée. Cette concentration géographique est importante pour le secteur juridique dont 29,6 % des entreprises sont localisées en Île-de-France.



Données au 31/12/2014 - Sources : Actalians, 2015.



Dans le secteur cadre de vie-technique, 10 à 14 % des entreprises employeuses sont domiciliées dans la région Rhône-Alpes.